

COURRIER



du **PARC**
de la
CORSE

parc et élevage



Printemps - Eté 1980

N° 33 10F.

Editorial



Été 1970 : le premier Courrier du Parc Naturel Régional paraît, portant, en couverture, un léger troupeau d'agneaux noirs et blancs.

On peut y lire au fil des pages :

"Rien ne se fera... si, dans ces perspectives de promotion de protection et de développement, l'éleveur était oublié."

Nous voici à l'aube de l'été 1980.

Qu'a fait le Parc pour les éleveurs, pour les bergers au long de cette décennie où l'espoir, mais aussi, parfois, la désespérance, se sont disputé le temps ?

Qu'a fait cette équipe d'hommes, restreinte au départ, accrochée à ses vallées et à ses montagnes, qui, à chaque bergerie restaurée, à chaque arpent de terre remis en valeur, à chaque bail pastoral conclu, s'est sentie confortée dans son idée première, dans son idée force : la rénovation rurale est, et reste, la condition essentielle du développement harmonieux de la Corse tout entière.

Était-ce à l'époque si évident, et d'aucuns, s'abandonnant à la facilité et à l'attrait du "clinquant", ne doutent-ils pas encore ?

Sommaire

- * Éditorial
- * L'image du berger

HIER...

La situation des bergers.
La conjuration des bergers.
Nos bergers.
L'industrie pastorale. Le syndicat des bergers.

ET AUJOURD'HUI

Entretien avec Claude CESARI.
Les écoles du Parc et l'enquête U Pastore.
Dans les pages du livret enquête.

- * Le parc et les bergers

DES REALISATIONS

— La restauration des bergeries de montagne.
— Du maquis au parcours.
— Contre les incendies... les pâturages pare-feux.

DES ACTIONS EN COURS

— La S.I.C.A. "U Pastore".
— A Casa Pastureccia.

UN PROJET

— L'opération "Arche de Noé".

L'Image du berger

HIER...

L'odore di lu brocciu à lu piazzile,
E bestie sparte fra l'arba matura ;
U pastore appughjatu à lu fucile
Face batte lu core di la natura.

Peppu FLORI.

La silhouette du berger fait partie intégrante du paysage corse. L'homme accordé à la terre et à la bête, allant, en une éternelle transhumance, de la plaine à la montagne, de la montagne à la plaine, suivant les saisons, discret sur lui-même, sur ses ennuis comme sur ses bonheurs.

Mais laissons parler les journaux insulaires, entre 1855 et 1920.

JOURNAL DE LA CORSE - 20 NOVEMBRE 1855

Tandis que beaucoup de personnes persistaient à croire que la loi sur la vaine pâture allait ruiner les bergers, tandis que ceux-ci concevaient les plus fâcheuses appréhensions sur l'exécution de cette loi, nous voyons au contraire que l'état de berger s'est considérablement amélioré depuis quelque temps, et que leur nombre tend à augmenter. Il en est ainsi du moins dans l'arrondissement d'Ajaccio et, croyons-nous, dans plusieurs autres endroits de la Corse.

Il n'y a pas longtemps, les bergers avaient de la peine à payer le fermage aux propriétaires de la ville ; ils étaient sans cesse poursuivis par le percepteur et leur aspect même inspirait la misère. Aujourd'hui, ils payent exactement le fermage, et le prix de ce fermage est tellement renchéri que plusieurs propriétaires aiment mieux affermer leurs terres aux bergers pour le pacage de leurs animaux que de les ensemercer. Ce sont les bergers de Bocognano et de Bastelica qui possèdent la plupart des terrains des communes qui avoisinent la ville d'Ajaccio. Ils dédaignent de cohabiter avec les habitants de ces communes ; ils bâtissent des maisons sur les terres qu'ils achètent et forment ainsi des hameaux, qui deviennent tous les jours plus considérables, qu'on a déjà érigés ou qu'on va ériger en communes. Jadis, c'était les bergers qui empruntaient des bêtes à cornes aux propriétaires d'Ajaccio ; maintenant, ce sont ceux-ci qui les empruntent aux bergers. Voyez les bergers le dimanche, surtout sur la place du marché d'Ajaccio : ils sont fiers, proprement mis, ont toujours des écus dans leurs poches, ils ne vont plus au cabaret, ils vont au café ; quelques-uns d'entre eux ont même une assez belle part dans des entreprises assez importantes. D'où est venu cet heureux changement ? De l'extension qu'à prise l'exportation pour le continent français des cabris et des agneaux, et surtout des fromages frais et mi-salés qui avaient acquis à Marseille une juste réputation...

LE PETIT BASTIAIS - 8 JUILLET 1889

LA CONJURATION DES BERGERS

Ceci est une histoire émouvante, et je conseille aux gens nerveux qui frissonnent aux récits de sabbats et de revenants de passer ces lignes, sans même y jeter un regard furtif.

Comme dans toute histoire fantastique qui se respecte, il était minuit : la lune, tour à tour découverte ou voilée par les nuages qui couraient au firmament, jetait des lueurs blafardes sur les rochers géants et les forêts sombres, dont les ombres vibraient sourdement au souffle du vent. Et c'était dans l'une des grottes les plus élevées, les plus retirées, les plus sauvages du Monte Retto...

Ils étaient trois, le chiffre trois est de rigueur, trois bergers enveloppés dans leur pelone...

Et soudain, éclairée par une lueur qui semblait sortir de dessous terre, une femme parut, enveloppée dans une sorte de suaire rouge...

— Vous m'avez appelée ! Par les griffes du maudit, que me voulez-vous ?...



474. - CORSE. - AJACCIO. - Les Chèvres

Collection Simon Damiani, Bastia (Corse)

— O *stregha* redoutable, les malheureux bergers, traqués de partout, en seront bientôt réduits à prendre leurs brevets d'instituteurs. Les contraventions tombent sur nous comme la grêle, les gardes-champêtres croissent d'audace, les gendarmes sont impitoyables et les juges deviennent féroces. Les vastes espaces que nous parcourions jadis avec nos troupeaux nous sont interdits ; vignes, vergers, cédratiers s'élèvent successivement, nous repoussant sans miséricorde vers les roches pelées où nos bestiaux ne trouvent pas un brin d'herbe. Nos pères nous ont dit qu'il existait, cachée dans les eaux profondes du lac Nino, une *stregha* puissante qui autrefois prenait sous sa protection tous les nomades de profession. Je tenais de mon aïeul la formule magique qui te fait apparaître, je t'ai appelée... Sauve-nous du désastre, s'il en est temps encore.

— Rassure-toi, rassurez-vous, mes enfants, je saurais bien faire reculer les insensés qui méditent d'implanter les cultures dans nos maquis et nos forêts sacrées.

Et, depuis cette époque, la vigne se meurt, les oliviers se dessèchent, les vergers s'étiolent, et les bergers reprennent courage.

LE PETIT BASTIAIS - 14 NOVEMBRE 1900

NOS BERGERS

Au dire de certaines personnes, il faudrait, pour sauver l'agriculture en Corse, supprimer la dernière chèvre avec le dernier berger. Je ne partage pas cette opinion, tout en reconnaissant que les déprédations de nos pâtres ont souvent dépassé les limites et légitimé les doléances de ceux qui cultivent la terre. Mais, s'il est nécessaire de réprimer les abus qui constituent de véritables délits, il est non moins nécessaire de conserver une des rares industries qui, dans notre pauvre pays voué à une "malchance" persistante, ont gardé une certaine vitalité. Qu'on se montre sévère, rigoureux même, envers les bergers qui n'ont pas le respect de la propriété d'autrui, rien de mieux, mais qu'on se garde bien de toute mesure qui aurait pour but ou pour conséquence l'abandon des troupeaux qui circulent sur notre territoire.

Que faut-il, en somme, pour mettre un terme aux dévastations commises par les troupeaux ? Une surveillance vigilante, de la fermeté dans la répression, et surtout une loi qui permettrait de mettre en fourrière les troupeaux du délinquant ou une partie des animaux. Que faudrait-il pour garantir aux propriétaires qui louent leurs pâturages le recouvrement de leurs loyers ? Une autre loi, qui donnerait la faculté de saisir conservatoirement le troupeau du locataire, sauf à en référer au juge de paix pour l'offre d'une caution. Avec ces deux mesures très pratiques, les bergers malhonnêtes renonceraient bientôt à vivre sur le public.

Enfin, dernière considération, qui a son importance. Plus que jamais, notre armée a besoin d'hommes solides, endurcis aux fatigues ; or, nul soldat n'est comparable au berger. Vivant en plein air, obligé à de longues marches en plaine et en montagne, mangeant peu, exposé à toutes les intempéries, le berger est un soldat d'une qualité exceptionnelle. N'oubliez pas d'ailleurs que tout berger est doublé d'un chasseur, c'est-à-dire d'un tireur émérite, et vous conviendrez qu'il serait stupide de supprimer une telle profession.

PETIT BASTIAIS - 30 AOUT 1920

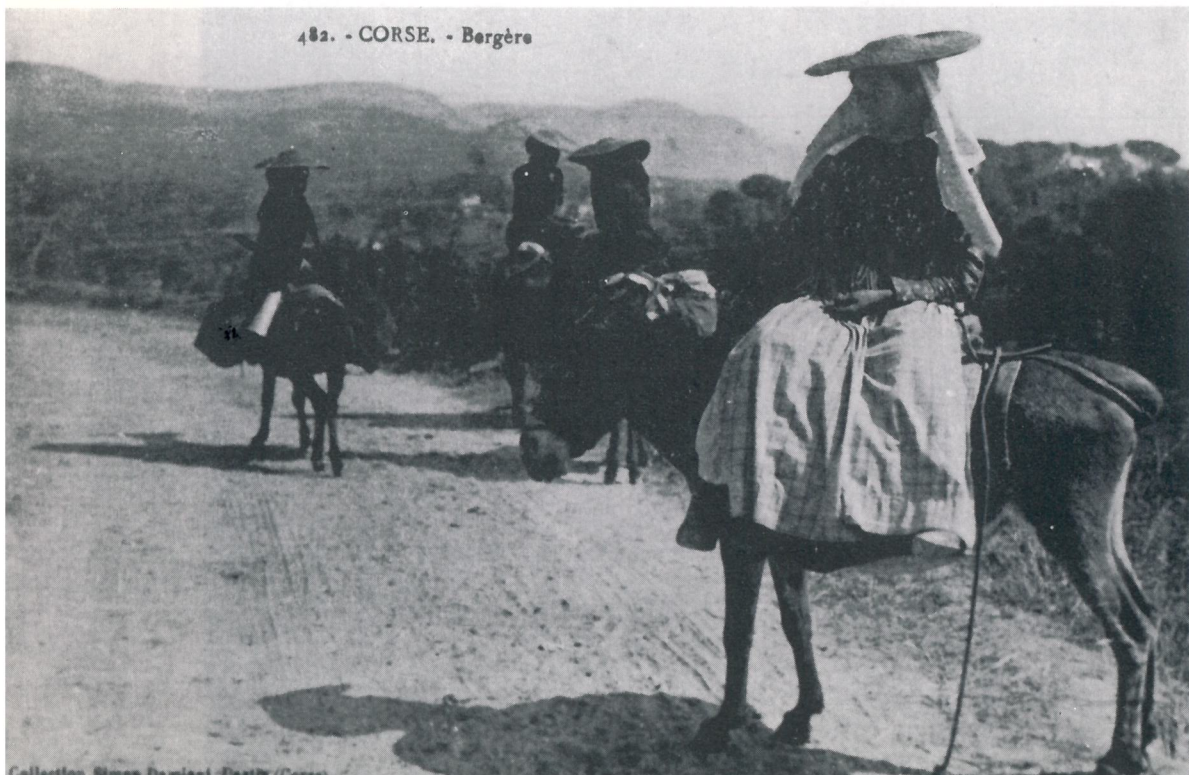
L'INDUSTRIE PASTORALE - LE SYNDICAT DES BERGERS

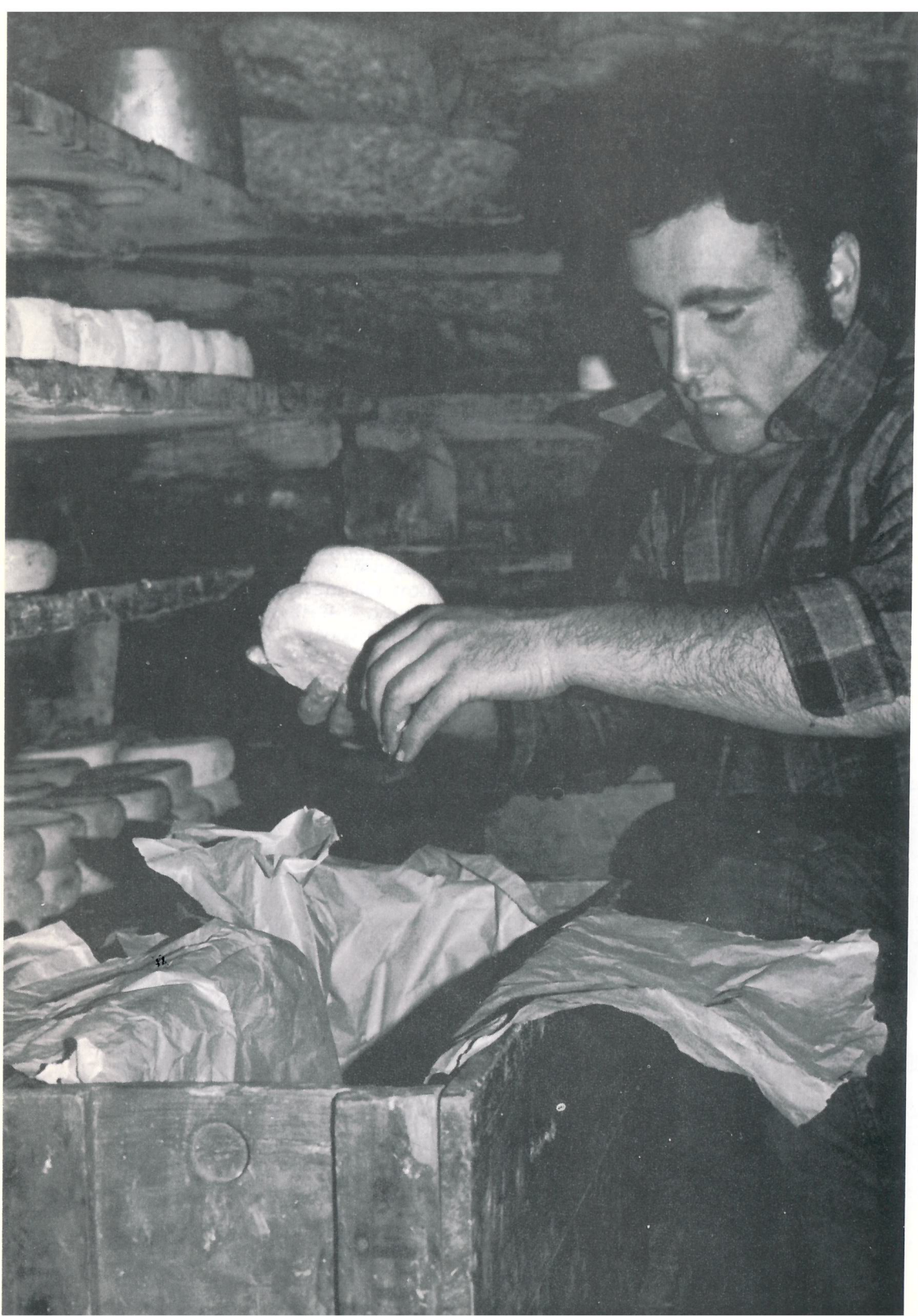
L'élevage de la brebis est, depuis la guerre, concurrencé par celui de la chèvre ; les industriels de Roquefort, ayant admis le lait de chèvre pour la fabrication de leurs fromages, ont fait un prix unique

pour les deux laits, au préjudice du lait de brebis ; or, les deux élevages étant distincts et leurs intérêts inconciliables, notre sympathie va à la brebis et notre appui au berger, car la brebis est le principal auxiliaire de nos cultures ; c'est pour elle que nous transformons nos maquis en plantureux pâturages. Elle nous donne, annuellement, des millions pour prix de son paccage d'hiver ; tout en elle est profit. Elle porte, partout, l'aisance, tandis que la chèvre est l'ennemi de toute exploitation agricole : vivant du libre parcours, elle n'acquitte qu'exceptionnellement des droits de pâture ; grimpant aux arbres, de ses cornes et de sa dent meurtrière, elle anéantit toute végétation ; en outre, son lait, apporté le plus souvent en fraude dans les laiteries, empêche la hausse normale du prix du lait de brebis.

Comme on le voit, les intérêts des bergers et des chevriers sont trop souvent distincts pour que ces éleveurs puissent faire partie des mêmes groupements ; il y a entre eux un antagonisme constant, et c'est ce qui a amené, dès 1918, le Syndicat des bergers de Bastia à proscrire de son sein les chevriers et les troupeaux de chèvres. Poursuivant son œuvre de défense, le Syndicat des bergers de Bastia se propose de demander que l'apport du lait de chèvre dans les laiteries de Roquefort, qui constitue une fraude, soit sévèrement réprimé.

482. - CORSE. - Bergère





ET AUJOURD'HUI..

ENTRETIEN AVEC CLAUDE CESARI, BERGER A RIVENTOSA

La conversation qui suit a été menée par Paul SIMONPOLI, chargé par le Parc d'une étude sur le pastoralisme en Corse. Etude financée par le Fonds d'Intervention Culturel.

P.S.

Claude CESARI, vous avez 24 ans. Vous êtes installé depuis 3 ans comme berger dans la vallée du Tavignano. Pouvez-vous expliquer ce qui vous a conduit à choisir le métier de berger ?

C.C.

Ce métier de berger, je l'ai en effet choisi. Rien ne me prédestinait à exercer cette profession. Je ne suis pas issu d'une famille de bergers et j'ai suivi des études qui m'ont amené à acquérir une formation en électro-mécanique. Après avoir obtenu mon B.E.P., j'ai travaillé pendant un an à Ajaccio. Et puis, un jour, j'ai décidé de quitter la ville et de devenir berger. Je me suis installé en septembre 1977, après avoir effectué un stage d'une année chez un éleveur.

P.S.

Vous vous faisiez, avant votre installation, une certaine idée du travail du berger. Votre expérience, vieille aujourd'hui de 3 ans, vous a-t-elle fait évoluer ?

C.C.

Au départ, je pensais, comme beaucoup de gens, que la vie pastorale était une vie paisible, tranquille, sans trop de problèmes, et je ne comprenais pas les réticences de mon entourage, qui me mettait en garde contre les difficultés qui m'attendaient. Il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre que leurs craintes étaient bien fondées et pour me faire changer d'avis sur la vie du berger. Mille problèmes, accumulés, m'ont mis en face des réalités.

P.S.

Pouvez-vous, et voulez-vous, les évoquer plus précisément ?

C.C.

Il y a, en fait, deux types de problèmes. Ceux que l'on rencontre lors de l'installation, et ceux qui, étant inhérents à l'activité pastorale, se posent continuellement. En ce qui concerne l'installation, la difficulté principale s'est trouvée, pour moi, être le manque d'argent. J'ai dû emprunter pour acheter un troupeau et ma famille a dû m'aider pour subvenir à mes besoins. Il devrait exister un système de prêt à l'installation, qui nous permettrait de faire face à toutes les dépenses durant la première année. Viennent, ensuite, les problèmes concernant le métier de berger : difficultés pour l'obtention des prêts, difficultés d'avoir des baux écrits, indispensables pour demander ces prêts, difficultés au niveau des rapports avec les propriétaires, notamment pour la fixation des prix de location des terres. Les baux de 3, 6 ou 9 ans devraient être discutés et les prix arrêtés et respectés par les deux parties. Alors que, dans la plupart des conventions pluriannuelles, contre lesquelles je suis, les propriétaires continuent à vouloir fixer les prix "comme avant", c'est-à-dire "au nombre de fromages".

Pour moi, cette convention constitue un frein pour le progrès de mon exploitation. Je ne peux en effet rien envisager de durable, je ne peux rien construire de solide, car je ne suis pas sûr de l'avenir et, si ma convention n'est pas reconduite, il me faudra chercher d'autres terrains.

P.S.

On a souvent l'impression que les bergers passent leur temps à se plaindre, mais qu'en fait ils gagnent bien — et même très bien — leur vie ?

C.C.

Je pense que cette impression est totalement fautive. J'ai fait, scrupuleusement, le décompte de mes gains et de mes dépenses de l'an dernier pour un troupeau de 80 brebis. D'un côté, gains en fromages et en abattage d'agneaux, de l'autre dépenses en location des terres, en fourrage, en frais de transport, en assurances diverses ; je n'ai compté que les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'exploitation comme, par exemple, l'achat de matériel.

Je vous fais grâce de tous les chiffres, mais je puis vous dire qu'il me reste 18.000 F pour vivre, rembourser mes prêts et améliorer le rendement de mon exploitation.

Bien sûr, dans ce calcul, je n'ai pas compté les primes et les subventions. Elles existent, cela est vrai. Mais, pour le moment, je n'ai encore rien reçu et j'espère que cela arrivera cette année.



Cependant, même avec les primes, je ne crois pas que je serai très riche. Cette image du berger, qui s'enrichit grâce au système des primes, a pour principale conséquence de pousser certains propriétaires à augmenter leurs prix.

P.S.

Vous ne semblez pas très enthousiaste devant le bilan de vos 3 années d'expérience.

C.C.

Des problèmes multiples demeurent et il serait vain de vouloir se les cacher. Entre bergers et propriétaires, les rapports ne sont pas toujours faciles. Entre les bergers eux-mêmes, il n'y a pas de véritable entente, notamment au niveau de la fixation des prix de vente du fromage. Mais il existe, heureusement, des points positifs et des motifs d'espoir. Les baux à ferme écrits, bien qu'encore très difficiles à obtenir, permettent de normaliser peu à peu les relations entre les bergers et les propriétaires, et le problème foncier, particulièrement, commence à être étudié de manière sérieuse.

L'activité pastorale, liée au développement de l'intérieur, semble enfin prise en considération depuis quelque temps. Un exemple, voulez-vous ? Les syndicats s'intéressaient, jusqu'à présent, presque exclusivement aux problèmes de la plaine orientale et de la viticulture. Aujourd'hui, "la montagne" devient un centre d'intérêt et les difficultés du monde pastoral retiennent l'attention. Ce n'est pas un hasard si le Président du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs de la Haute-Corse est un éleveur de l'intérieur de l'île. Lorsque les problèmes les plus importants concernant le système foncier, les prêts et la commercialisation seront résolus, il sera possible d'organiser des exploitations solides qui pratiqueront la sélection et l'amélioration des pâturages.

P.S.

*Comment pensez-vous être perçu par votre communauté ?
Croyez-vous que le berger soit bien considéré par la société
villageoise et quel est votre sentiment sur son statut social ?*

C.C.

Je crois que l'image du berger a changé. Pour certains, le berger est un homme riche, alors qu'auparavant il était, pour tous, un homme pauvre. Mon installation a été assez bien accueillie par les gens de la région, car ils y ont vu une manière de maintenir une activité dans le village. Les anciens se rappellent leur jeunesse et s'intéressent à la façon dont je travaille ; d'autres, bien sûr, sont indifférents. En fait, la vie que je mène, qui ne me laisse que peu de temps libre, est un obstacle à de longues discussions avec les gens qui m'entourent. J'ai l'impression que ma motivation première, qui pour moi est importante, n'est pas toujours très bien perçue par les autres, et je ne sais pas si l'on comprend bien que ce qui m'a poussé à être berger c'était la volonté de vivre ici, dans l'intérieur.

Ceci dit, il est certain que les bergers ne sont plus considérés comme les "parias" qu'ils étaient avant. Les propriétaires puissants et détenteurs du pouvoir, les "JO" d'antan ont disparu. Aujourd'hui, le métier de berger devient une profession où la technique intervient et qui s'intègre dans l'agriculture en général. La modernisation de l'élevage suscite une nouvelle image de l'éleveur qui tend à faire passer au second plan l'image ancienne du berger, cet homme simple, proche de la nature, dont la vie est en dehors des temps modernes et de ses problèmes.

LES ECOLES DU PARC ET L'ENQUETE "U PASTORE"

Le Parc Naturel Régional a organisé, au début de l'année 1980, dans le cadre des activités d'éveil en milieu scolaire, une enquête ayant comme thème "U Pastore".

Cette enquête a comporté deux phases distinctes, l'une orale, l'autre écrite, répondant à deux objectifs différents.

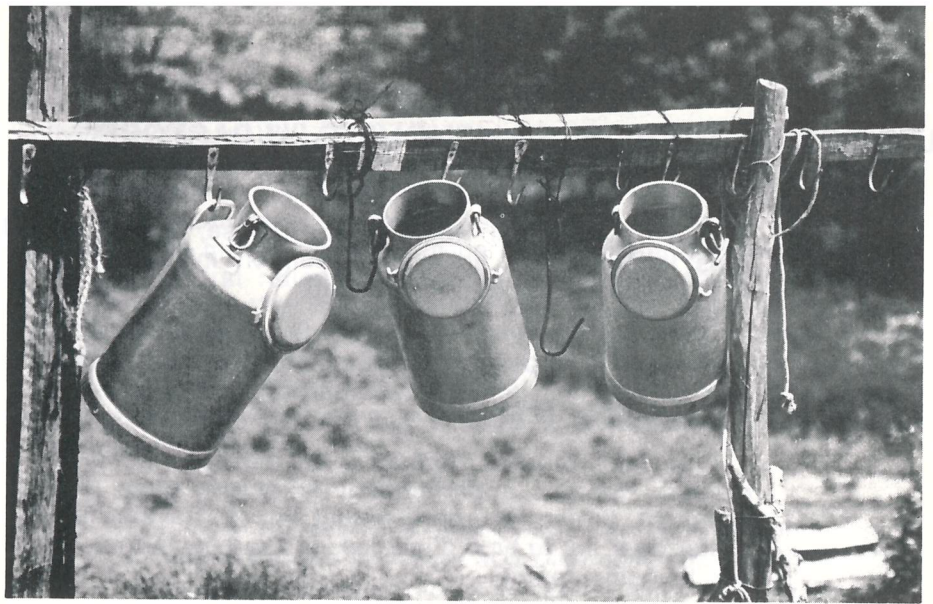
A - ENQUETE ORALE

1) Notre premier objectif a été de questionner les enfants sur la manière dont ils appréhendent le berger dans le but de découvrir comment ils se le représentent et, à travers leurs réponses, de s'interroger sur le type d'images, de représentations qui sont transmises par la communauté.

Un livret enquête a donc été remis à plus de 25 classes, afin de recueillir le discours des enfants sur le berger. La méthode choisie a été celle de "l'interview directif", qui laisse entière liberté à l'expression d'un propos spontané, fondé davantage sur les représentations que sur la réflexion et la connaissance. Les animateurs du Parc Régional ont travaillé en étroite collaboration avec les instituteurs, qui leur ont très amicalement ouvert leurs classes, et une vingtaine d'heures d'enregistrements ont été effectuées. Le dépouillement et l'analyse de ces conversations ont donné lieu à une étude ayant comme thème l'image du berger chez les enfants. Cette étude fait apparaître plusieurs points de réflexion, que nous résumons ci-après :

Il semble qu'en règle générale les techniques pastorales soient transmises aux enfants, comme si elles constituaient un élément essentiel du patrimoine culturel. En effet, la première remarque qui s'impose, à l'écoute de leurs conversations, c'est la présence d'un discours technique concernant l'activité pastorale : le travail du berger est décrit, la plupart du temps, avec beaucoup de précision, et leur langage témoigne d'une connaissance du métier souvent très élaborée.

Bien évidemment, plusieurs types de discours doivent être distingués pour moduler cette remarque, et deux facteurs essentiels doivent être retenus dans cette différenciation : d'une part, le rapport des enfants à l'activité pastorale, d'autre part, le rapport de la communauté à cette activité. En effet, le langage des enfants de bergers se caractérise par son haut niveau de connaissances et par l'importance de l'évocation de l'expérience vécue. A l'opposé, dans certaines écoles du sud de la Corse et de la plaine orientale, s'observe une pauvreté certaine de l'expression orale sur le métier de berger, due à une évolution particulière du rapport entre la communauté villageoise et le mode de production agro-pastoral. Cette évolution a abouti au fait que le savoir, concernant ce métier, n'est plus transmis.



Entre ces deux extrêmes, nous trouvons le cas, plus général, d'un vocabulaire qui, dans l'ensemble des écoles de l'intérieur, témoigne, chez des enfants n'ayant pas de rapports directs avec le monde pastoral, de la bonne connaissance de l'activité pastorale et rend compte de la transmission par le monde adulte d'une idéologie dans laquelle les aspects techniques de l'activité du berger tiennent une place importante.

C'est ce type de discours qui nous conduit à penser que la communauté villageoise de l'intérieur, qui a longtemps vécu du pastoralisme, continue de léguer un certain savoir concernant cette "profession", et ce, bien que cette activité ne soit plus, aujourd'hui, le mode de production dominant.

2) Notre second objectif a été de mettre en lumière "l'image du berger" que les propos des enfants laissent apparaître. Cette image n'est pas partout la même, mais il existe une représentation dominante que l'on pourrait définir ainsi : le berger est un homme qui vit dans la nature, et plus particulièrement dans la montagne, qui tire de ce mode de vie une liberté certaine, mais aussi quelques désagréments. Il vit tranquillement, il est à l'air pur, mais il doit aussi affronter les intempéries. Son travail est pénible, puisqu'il ne lui laisse pas de temps libre et lui demande une attention constante. Cependant, c'est un travail intéressant, voire passionnant. Enfin, le berger doit être un homme patient et il doit aimer la solitude.

Il faut noter qu'il existe de nombreuses contradictions dans le discours des enfants et les réponses à la question "Aimeriez-vous être berger ?" en rendent compte. Certains enfants projettent une image négative du berger ; ainsi, l'activité pastorale est associée à l'ancien temps et le berger est assimilé à un vieil homme.

Dans la mesure où cette image, rapportée par les enfants, peut être considérée comme le fruit de la transmission de l'idéologie du monde adulte, les contradictions qui existent dans leur expression orale peuvent rendre compte des contradictions qui habitent le discours du monde des adultes.

Ces derniers alternent du positif au négatif, les uns valorisant le berger et son métier, les autres le situant dans un monde dépassé auquel ils opposent le monde moderne.

De même, les avis partagés des enfants quant à la situation matérielle des bergers peuvent témoigner de l'évolution du discours des adultes sur ce sujet, qui suit une évolution certaine de la réalité.

L'étude des propos des enfants peut donc constituer un élément intéressant dans la recherche de l'image du berger auprès de la communauté villageoise.

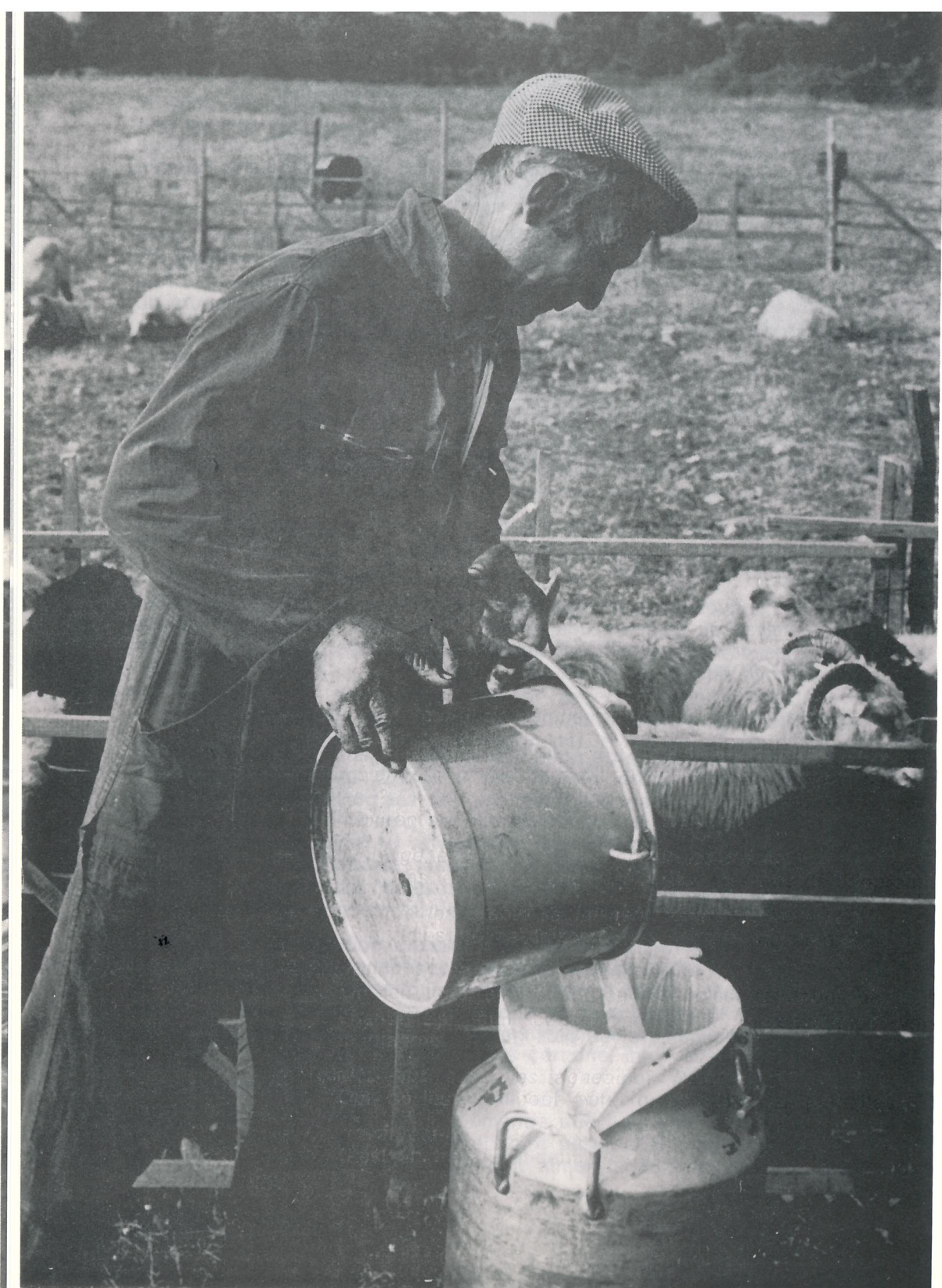
Si l'enquête s'est uniquement intéressée à cet aspect particulier de l'analyse du discours des enfants, la richesse des enregistrements recueillis devrait permettre d'autres interrogations, dans le cadre de recherches différentes.

B - ENQUETE ECRITE

La seconde partie de notre intervention dans les écoles a consisté en une enquête écrite, rédigée par la classe, toujours sur le thème du berger. Comprenant des questions diverses portant sur les différents aspects de ce métier et sur l'histoire du pastoralisme, cette enquête a eu pour but de susciter une réflexion et un travail de recherche et d'observation. Il s'agit, en fait, d'amener les enfants à s'interroger sur le monde pastoral et sur le rapport existant entre ce type d'activité économique et leur société, appréhendée dans son contexte historique.

Cette enquête est en cours et nous ne pouvons donc pas, pour le moment, en apprécier les résultats. Cependant, les "livrets enquêtes" distribués aux instituteurs semblent avoir été bien accueillis, dans la mesure où ils constituent le support à une ouverture de la classe sur le monde pastoral et, plus généralement, sur "l'environnement ou le milieu".

Paul SIMONPOLI.



DANS LES PAGES DU LIVRET ENQUETE

Voici quelques "morceaux choisis" tirés des premiers livrets qui nous sont parvenus.

Notons que l'étude du monde pastoral proposée aux enfants est extrêmement diversifiée : elle va de l'écriture d'un texte libre au questionnaire "en direct" auprès des bergers, de la recherche du proverbe et de la recette de cuisine à la découverte des objets et des gestes usuels, avec leur traduction en langue corse, du dessin spontané à la photo plus sophistiquée.



DESSINE-MOI UN MOUTON...

Antoine de SAINT-EXUPERY
"Le Petit Prince"

TEXTES LIBRES

PORTRAIT D'UN BERGER, MON PERE

Depuis l'âge de dix ans, mon père est berger. Aujourd'hui, il en a cinquante et il porte sur son visage les marques de son dur labeur. Son visage, buriné, halé par le soleil et par la vie au grand air, traduit sa joie de vivre. Car mon père adore son métier et ne voudrait pour rien au monde en changer.

Sa vie, il l'a consacrée à son troupeau, à ses bêtes, et je crois même qu'il éprouve pour elles un sentiment de paternité. Une année, je me souviens, bien que cela soit un peu vague, la quasi-totalité de notre troupeau avait été décimée par une maladie. J'ai vu mon père pleurer : il caressait ses bêtes mortes. Il pleurait non seulement sur sa perte pécuniaire, mais également parce qu'il avait vu mourir ses bêtes qu'il aimait et avec lesquelles il partageait sa vie.

Mon père dit toujours que la solitude ne lui a jamais tellement pesé, car ses bêtes étaient pour lui une véritable compagnie et qu'il préférerait certaines fois cette compagnie à celle des hommes.

Il ne faut pas croire qu'il a une vie facile.

C'est une vie harassante, difficile à supporter, qui demande beaucoup d'énergie, de force et d'équilibre.

Le point crucial, c'est la vie de famille : je peux dire que ma famille est parvenue quand même à un certain équilibre. L'absence de mon père ne se fait pas cruellement ressentir, car nous en avons l'habitude, et, lorsqu'il rentre à la maison, c'est toujours pour nous une fête car il a toujours mille choses à raconter.

Mon père est un homme heureux.

Claire, fille de berger
Ecole de Piedivaldo

LE BERGER

Le berger et son troupeau marchent.

La montagne rit sous le soleil.

Le maquis parsemé de taches blanches doucement se réveille.

Les moutons broutent et bêlent dans les prés.
Les oiseaux chantent joyeusement.
Près de leur maman sautillent les agnelets.
Le berger campe sous un arbre en sifflant gaiement.
Le soir descend comme un voile.
Les brebis ont fini de paître.
Dans le ciel s'accrochent les étoiles.
Le berger et son troupeau rentrent.

Ecole de Ponte-Leccia

QUESTIONS ET REPONSES

LA JOURNEE DU BERGER

— *A quelle heure se lève le berger ?*

A 5 h, en hiver comme en été.

— *Quelles sont ses premières activités ?*

Le matin, il va à la bergerie où a lieu la traite. Avant d'être mis dans des bidons, le lait est passé à travers un linge (a pezza). Le berger donne ensuite à manger à ses bêtes. Puis, il lâche le troupeau, soit en plaine si c'est l'hiver, soit en montagne si c'est l'été.

Ecole de Sainte-Lucie de Mercurio

LA TONTE DES BREBIS

*Enquête menée par l'école de Moltifao
d'après un questionnaire réalisé par l'école de Catteri.*

— *Pourquoi tond-on les brebis ?*

On tond les brebis parce qu'elles ont chaud et pour vendre la laine.



- *Combien faut-il de temps pour tondre une brebis ?*
Il faut deux minutes (1).
- *Combien de temps mettez-vous pour tondre un troupeau de 200 bêtes ?*
Environ six heures.
- *A quel âge et où avez-vous appris ce travail ?*
A 25 ans, en Corse, chez un berger au cours de l'apprentissage.
- *Est-ce que les brebis se laissent tondre facilement ?*
Non, elles ne se laissent pas tondre facilement.
- *Pourquoi tondez-vous les brebis en mai ?*
On les tond en mai parce que c'est le début de la saison chaude, et mai correspond à la transhumance vers les montagnes.
- *Tondez-vous aussi les agneaux ? Pourquoi ?*
Oui, on les tond pour éviter qu'ils aient des parasites.
- *Ce travail est-il fatigant ?*
C'est un travail fatigant.

- *Par où commencez-vous à tondre ?*
On commence à tondre par la tête.
- *Avec quels instruments tondez-vous les brebis ?*
On tond les brebis avec un ciseau spécial (e forbice) ou une tondeuse électrique.
- *Pourquoi mettez-vous des pantalons en plastique ?*
Pour éviter que le suint des bêtes ne colle aux vêtements.
- *Pourquoi parlez-vous à voix basse ?*
Pour ne pas effrayer les brebis.
- *Que faites-vous de la laine ?*
On la vend à des individus, à des artisans.
- *Pourquoi la toison ne se détache-t-elle pas en petits morceaux ?*
Parce qu'elle est grasse et emmêlée. Elle est aussi composée de duvet.
- *Où mettez-vous les brebis tondues ?*
On les met dans un parc, séparées des autres.
- *Quel poids de laine une brebis peut-elle donner ?*
Environ 1,2 kg.
- *Combien vaut le kg de laine ?*
Le kg de laine vaut 4,50 F.

(1) Les réponses ont été fournies par un berger utilisant la tondeuse électrique et non les ciseaux.

LES FROMAGES

Y a-t-il plusieurs sortes de fromages en Corse ? Citez-les ?

En Corse, il y a plusieurs sortes de fromages, suivant la région où il est fabriqué, mais, à part le broccio, ils sont tous à pâte crue.

On distingue :

Le Balaninu, légèrement piquant.

Le Niulinchu, de forme carrée, au goût fort.

Le Vinachesu, un peu fermenté.

Le Sartinesu, à pâte sèche et à croûte dure.

Le Bastelliccaci, très riche, consistant, au goût légèrement aigre.

Ecole de Francardo

DEUX RECETTES SUCCULENTES

Fritelle castagnine au brocciu

Ingrédients (pour 4 ou 5 personnes).

300 g de farine
Un verre d'eau
Un demi-verre de lait
Sel, un demi-paquet de levure
200 g de brocciu.

Préparation :

Délayer la farine dans l'eau, incorporer le lait, le sel, la levure.
La pâte ainsi obtenue ne devra pas être trop molle. Elle sera bien battue au fouet.

Découper des carrés de brocciu, les enrober de pâte.

Frيره à l'huile bouillante.

Ecole de Corte-Porette

Bastelle au brocciu

Faire une pâte à pain que l'on étale finement. Y déposer des petits morceaux de brocciu salé, c'est-à-dire vieux de plusieurs mois.

Étaler une seconde couche de pâte par-dessus et la rabattre, de façon à former un "chausson".

Passer au four chaud, de préférence dans le four du boulanger.

Les "bastelle" sont appréciées, le jour des Morts particulièrement, dans certains villages, où une vieille tradition veut que chaque famille en mange ce jour-là.

Ecole de Calacuccia

PROVERBES ET DICTONS

A Pont-de-Castirla et à Castirla, à Cozzano, à Corte, partout dans les écoles du territoire du Parc, la "pêche" aux proverbes et aux dictons a été bonne...



Les traduire ? Difficile sans trahir leur concision, "leur sel" !

Ha messu u luppu fra l'agnellu.

Piu pecure, piu mocci.

Ogni capra face brocciu.

Par' maghje e par' maghjone

Un ti caccia u to pilone.

Pecura bianca, pecura nera.

A chi campa, campa.

A chi more, more.

Capre a u patrone, pecure a rughjone.

A capra pa' i povari, a pecura pa' i ricchi.

LE BROCCIU : une crème, un régal !

Fait d'un mélange de petit lait et de lait entier — "u puricciu" —, salé, puis porté précautionneusement à la température de 75 °C, recueilli dans des "fattoghje" ou des "casgiaghje", égoutté sur la "scaffa" ou sur le "tavuleddu".

Il se mange frais, sans apprêt ou additionné de sucre, d'eau-de-vie, de café.

Il se conserve, une fois salé, et entre dans la préparation de nombreux plats.



LE BROCCIU : une crème, un régal !

Fait d'un mélange de petit lait et de lait entier — "u puricciu" —, salé, puis porté précautionneusement à la température de 75 °C, recueilli dans des "fattoghje" ou des "casgiaghje", égoutté sur la "scaffa" ou sur le "tavuleddu".

Il se mange frais, sans apprêt ou additionné de sucre, d'eau-de-vie, de café.

Il se conserve, une fois salé, et entre dans la préparation de nombreux plats.





**Cu li to corni ritti, o d'ochji sunniosa,
Saristi dea? Quale sà?
Ma sta barbeta, di, manga misteriosa,
Se masciu o femina, di ghjà?**

Carolu GIOVONI

Le parc et les bergers

BILAN D'UNE OPERATION DE RENOVATION RURALE

LA RECONSTRUCTION D'UN HABITAT D'ESTIVE (1)

Respectant sa charte constitutive, le Parc s'est engagé, dès 1972, dans une politique de restauration de bergeries en montagne, en fournissant aux éleveurs l'assistance technique et financière nécessaire.

De 1972 à 1978, cette action, baptisée par les agents du Parc "Opération Bergeries", a permis 142 interventions (rénovation ou construction) sur des bergeries ou des casgile.

I - L'ORGANISATION DE L'OPERATION BERGERIES

a) Historique

La première rénovation a eu lieu durant l'été 1972, à l'initiative de la commune de Casamaccioli. Celle-ci a, en effet, demandé au Parc, en échange de l'autorisation qu'elle lui accordait de construire sur son territoire un refuge pour randonneurs, de restaurer une bergerie traditionnelle. Le Parc a acheté le matériel nécessaire, l'a monté en hélicoptère et a payé les maçons chargés de la réfection.

A la demande de quelques éleveurs, cette première expérience s'est renouvelée, mais sous une forme différente, et avec la participation des bergers eux-mêmes.

Pour les bergeries encore en état, ou relativement bien conçues, le Parc décidait de fournir les matériaux nécessaires à la restauration ; ciment et sable pour réparer un mur, charpente entière et couverture en planche pour remplacer les tôles, peu fonctionnelles du point de vue de l'isolation thermique et inesthétiques.

Là où il n'y avait pas de bergerie, ou encore si celle-ci était totalement ruinée, le Parc donnait son accord pour une construction neuve.

Avec l'assistance d'un architecte, un type de construction "traditionnelle" fut dessiné, le projet devant répondre à plusieurs impératifs :

- les matériaux devaient pouvoir être conditionnés pour le transport en hélicoptère, être faciles d'emplois ; leur mise en œuvre ne devait pas défigurer le paysage ;
- le local devait être fonctionnel pour le berger et sa famille, et être adapté au climat (2 à 3 m de neige en hiver).

Le projet aboutit à la "bergerie type" : maison de 24 m², dont les murs de 50 cm d'épaisseur sont en pierre. La charpente est en bois, ainsi que le toit, formé de deux couches de planches séparées par de la calendrite assurant l'étanchéité. La présence d'une cheminée et d'une seule fenêtre permet de lutter contre le froid et le vent.

Dans les deux cas, l'aménagement intérieur comprend un bat-flanc, fait de planches pour installer les matelas. A l'extérieur, des tuyaux de plastique permettent de capter l'eau d'une source et d'en disposer près de la bergerie. L'eau est en effet indispensable en grande quantité pour nettoyer tout ce qui sert à la fabrication du fromage, et il fallait à certains bergers jusqu'à 3 voyages par jour, avec un mulet, pour satisfaire les besoins quotidiens, d'autant que la source était parfois distante de plus d'un kilomètre.

Contrairement à l'opération de Casamaccioli, en 1972, ce sont les bergers, à leurs frais, et sous leur responsabilité, qui mettent en œuvre les matériaux fournis par le Parc.

A partir de 1977, les éleveurs ont demandé à bénéficier des mêmes facilités pour restaurer ou reconstruire leurs casgiles (caves à fromage).

En prenant pour exemple l'année 1975, on peut établir un calendrier de la préparation et de l'exécution de 40 interventions en montagne.

C'est là qu'apparaît l'immense intérêt d'avoir des équipes sur le terrain qui connaissent les éleveurs.

Octobre 1974 : mise en place du dispositif de collecte des renseignements.

Chaque secteur reçoit 2 types de fiches :

- Fiche 1 : concerne l'exploitation, l'éleveur et l'opinion sur l'intérêt d'une intervention ;
- Fiche 2 : concerne les données techniques de la construction et du terrain (nombre de sacs de ciment, de

sable, dimensions des poutres, planches, facilité d'accès : hélicoptères ou camions...).

La fiche 1 nécessite un bon contact et une bonne connaissance de l'éleveur.

Pour réaliser la fiche 2, les guides doivent aller sur le terrain, et ceci avant les premières chutes de neige en montagne. C'est pourquoi cette collecte se fait à l'automne précédant l'année des opérations.

Décembre 1974 : remise des dossiers et établissement d'une liste prioritaire par secteur.

Janvier 1975 : le Parc arrête son programme et le présente aux organismes qui prennent part à la rénovation rurale. Ce programme est généralement accepté. A cette date doivent donc être établis les quantités précises et les coûts par intervention.

Des conventions tripartites entre le Parc, la commune et le berger sont alors mises en circuit. Celles-ci stipulent clairement que le berger effectue lui-même, ou à ses frais, les travaux. En contrepartie, tant qu'il monte son troupeau, il a la jouissance de son travail, mais il ne peut ni en user (location à une autre personne), ni en disposer (sauf en faveur d'un parent éleveur).

Quant à la commune, elle s'engage à maintenir l'accès aux bergeries. En fait, seules les routes de montagne sont à leur charge, et elles n'interviennent pas pour les chemins de transhumance.

Février : la liste des travaux est ferme et définitive. Les appels d'offre sont faits auprès des fournisseurs.

Mars : les matériaux sont commandés.

Avril : le directeur technique du Parc réalise son "planning d'hélicoptage". Connaissant les points à livrer, il choisit les aires de départ où l'hélicoptère chargera le matériel (parking, stade...) pour minimiser les trajets et donc les heures de vol. Il détermine de même, de façon très précise, la tâche et l'emplacement, jour par jour, de chacun des agents pendant la période d'hélicoptage.

Mai-Juin : les matériaux sont livrés, par camion, aux points précis désignés par le Parc (les aires de départ ou D.Z.). C'est là que les agents les conditionnent.

Les sacs de ciment sont empilés sur des palettes de bois et recouverts de plastique. Les planches et les poutres sont agrafées et liées ; le sable est mis en sac de 40 à 50 kg. Ces matériaux seront transportés dans des filets ou accrochés sous l'hélicoptère par des élingues.

Juin-Juillet : c'est la période de l'hélicoptage proprement dit.

Un hélicoptère — une Alouette III à la carrosserie allégée — est louée avec pilote et mécanicien à une entreprise privée. Une fois arrivé à l'aire de départ, l'hélicoptère se stabilise à 1,5 m du sol. Un agent accroche le chargement et l'hélicoptère s'envole. Sur les lieux du chantier, l'hélicoptère pose sa charge, qu'un autre agent décroche, et redescend pour un nouveau transport. Ce travail dure de 4 à 8 h par jour, selon les conditions météorologiques et le plan de vol, jusqu'à ce que l'ensemble des matériaux soient montés.

Cette période d'intense activité, où chaque minute compte, dure environ 15 jours.

Juillet-Août : le berger construit ou restaure sa bergerie. Il doit le faire avant la fin de l'été, sinon le froid et la pluie gêneraient très rapidement les matériaux.

Octobre : les guides du Parc montent vérifier la bonne exécution des travaux et en rendent compte à la direction.

Si le berger n'a pas tenu ses engagements, c'est-à-dire si le travail n'a pas été réalisé, le Parc peut lui réclamer le prix des matériaux et du transport. Cette "défaillance" n'est, heureusement, qu'exceptionnelle.

II - LE BILAN DE L'OPERATION BERGERIES

a) Dans le temps et dans l'espace :

Le tableau de la page suivante résume le nombre d'opérations, par secteur, par commune et par année de 1972 à 1978.

On constate que ce sont 142 interventions qui ont été faites (132 bergeries et 10 casgile) durant cette période. Sur ces 142 interventions, 105 ont été réalisées en 3 ans (1974-1975-1976). Cela s'explique par le fait qu'au début les bergers n'étaient pas bien informés et montraient quelque méfiance vis-à-vis de l'intervention du Parc. Il leur semblait étonnant qu'on leur achète et transporte tout ce matériel sans contrepartie ; ils craignaient aussi que le Parc n'en profite pour prévoir, dans un bâtiment voisin, l'accueil de randonneurs, comme cela s'était fait dans deux des premières opérations, mais fut abandonné devant les réticences manifestées.



Cela s'explique aussi par le fait qu'après 1976, la plupart des bergeries en mauvais état étaient restaurées, l'essentiel de l'action se reportant alors sur les "casgile".

Pour ces "casgile", chaque berger a sa propre conception : orientation, ouverture, couverture. On s'est ainsi aperçu que l'emploi du ciment était à proscrire et, qu'à défaut de toit en voûte de pierres, il fallait incorporer dans la toiture 2 épaisseurs de fines planches de feuillus (hêtre, châtaignier) et éviter à tout prix les tôles.

De même, pour conserver la qualité des fromages, l'importation des nouveaux casgile doit être très prudente. Les vieux sont parfois éloignés des bergeries pour profiter d'une insolation ou d'une ventilation bien précises.

Ce tableau fait aussi apparaître que 80 % des interventions se localisent dans les secteurs Centre et Haute Montagne. Cela s'explique sans difficulté par le fait qu'il s'agit de régions de forte transhumance où l'élevage est encore solidement implanté.

Communes	Total	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Cristinacce	2			2				
Guagno	3		3					1
Letia	2				1			
Serriera	1				1			
Soccia	6			3	2	1		<u>2</u>
Secteur Mer	14	0	3	5	4	1	0	1 + <u>2</u>
Albertacce	1					1		
Asco	2			1	1			
Casamaccioli	1	1						
Castifao	1				1			
Corscia	6				3	2		1
Corte	20	1		5	6	7		1 + <u>5</u>
Lozzi	3			1	1	1		
Moltifao	4			2	1	1		
Pioggiola	2							2
Popolasca	1					1		
St-Lucia-di-Mercurio	1							1
Secteur Haute-Montagne ...	42	2	0	9	13	13	0	5 + <u>5</u>
Azzana	2			1	1			
Bastelica	4				2		2	
Bocognano	14		4	6	2	1	1 + <u>1</u>	
Casanova	7			1	3	1	2	
Chisa	1						1	
Ghisoni	17			5	4	5	3	
Isolaccio	2				1			
San Gavino	1							
St-Pierre-de-Venaco	2					1	1	$\frac{1}{1}$
Tavera	1							
Venaco	17			2	5	5	5 + <u>1</u>	
Vivario	2							
Pastricciola	2		2			2		
Secteur Centre ...	72	0	6	15	18	15	17 + <u>2</u>	1 + <u>1</u>
Palneca	3			2		1		
Quenza	1	1						
Serra di Scopamene	2				2			
Zicavo	8			4	3			1
Secteur Sud	14	1	0	6	5	1	0	1
TOTAL P.N.R.C. ...	142	3	9	35	40	30	17 + <u>2</u>	7 + <u>8</u>

N.B. — Les chiffres en italique et soulignés représentent les caves à fromages.

Notons enfin qu'en 1978, pour la première fois, deux bergers ont payé eux-mêmes le déplacement de l'hélicoptère : ils se sont fait ainsi transporter le gros de la nourriture pour la saison, du gaz et du sel. De nombreux bergers déclarent qu'ils sont prêts à payer chaque année 10 à 15 mn d'hélicoptère en début de transhumance.

L'héliportage apparaît comme un service que le Parc organise.

b) Le financement :

Les subventions obtenues proviennent chaque année de 3 ou 4 organismes publics. Le tableau ci-dessous donne le détail pour chaque année.

Organismes	1972	1974	1975	1976	1977	1978
Environnement ..	55.000	150.000	200.000	160.000		
E.P.R. Régions ..	30.000	375.000	350.000		120.000	173.000
Agriculture	15.000					48.000
Rénovation rurale Départements ...	50.000		150.000	400.000	300.000	
TOTAL	150.000	525.000	700.000	560.000	420.000	421.000



Le complément ou autofinancement est l'investissement que représente le travail des bergers et des maçons qu'ils peuvent employer. Il est évalué à environ 30 % de la valeur de la bergerie construite.

Connaissant les dépenses et l'argent reçu, on peut faire le bilan financier pour les 7 années de travaux ; ce bilan laisse apparaître un déficit de 100.000 F comblé en 1979.

	Coût	Autofinancement	Dépenses	Subventions	Solde
1972	100.835	0	100.835	150.000	+ 49.165
1973	139.452	0	139.452	143.000	+ 3.548
1974	777.795	225.000	552.975	525.000	— 27.975
1975	939.833	300.000	639.833	700.000	+ 60.167
1976	883.281	300.000	583.281	560.000	— 23.281
1977	625.018	180.000	445.018	420.000	+ 25.018
1978	789.379	180.000	609.379	421.000	— 188.379
					— 101.737

Les dépenses

A partir des données de l'année 1976, on obtient le tableau suivant, qui per-

met de constater que 43 % des coûts sont occasionnés par le transport (camion et hélicoptère).

Dépenses engagées ou réalisées	MONTANT	%
	552.923,48	100,00
1) Matériaux et fournitures	212.069,79	38,35
2) Transport (cf. hélicoptage)	42.001,73	7,60
3) Main-d'œuvre	95.042,06	17,19
4) Honoraires divers	6.480,00	1,17
5) Divers et imprévus	1.400,00	0,25
6) Hélicoptage	195.930,00	35,44

Les matériaux et fournitures représentent 38,25 %. Le reste (18,61 %) est occasionné par la main-d'œuvre (quelques ouvriers sont embauchés pour la période d'hélicoptage) en plus du personnel du Parc.

Financièrement, la charge la plus lourde est la location de l'hélicoptère. Mais celui-ci est irremplaçable, voire

économique ; si le berger peut monter à dos de mulet un sac de ciment ou 2 sacs de sable, il lui est impossible de transporter des poutres et des planches de grande dimension. De plus, le prix d'un transport par une bête de somme (âne, mulet, cheval) est supérieur à celui de l'hélicoptère si on compte l'entretien des bêtes et le salaire du muletier.

III - L'IMPACT DE L'OPERATION

La politique de Rénovation Rurale entreprise par le Parc vise au maintien de la transhumance et, par là, de l'élevage en montagne. Le Parc juge en effet que celui-ci constitue une activité économique primordiale, avant même l'activité touristique.

L'équilibre entre l'ouverture de la montagne aux touristes (randonnée pédestre, ski de fond) et la protection des sites et le maintien des activités traditionnelles n'est d'ailleurs pas toujours facile à maintenir. Les deux exemples qui suivent illustrent les problèmes qui peuvent éclater entre deux communautés utilisant à des fins différentes un même espace, en l'occurrence la haute montagne Corse.

1) Une route montant au plateau du Coscione a été ouverte pour permettre les activités de ski de fond en hiver. Seulement, en été, elle est empruntée par des motos de cross qui quadrillent le plateau, perturbant, comme on peut facilement le penser, les troupeaux, alors que le calme est absolument nécessaire pour la traite.

2) Le G.R. 20, balisé il y a moins de 10 ans, a cependant connu un très vif succès. L'affluence de randonneurs, peu au fait des choses de l'élevage, dérange le travail des bergers : présence de chiens courant après les brebis, bruit (parfois même transistors) au moment de la traite, curiosité malsaine vis-à-vis des éleveurs.

L'image "Réserve d'indiens", que certains Parcs ont acquis (bien malgré eux d'ailleurs) au yeux du public, renforce ce comportement.

1) L'opinion des bergers :

La grande majorité des bergers interrogés est satisfaite de l'aide du Parc.

Ils sont bien conscients des services immenses que peut rendre l'utilisation de l'hélicoptère.

Les critiques ont pour origine des erreurs au moment des livraisons du matériel. Les commandes se font en effet à l'automne et l'hélicoptère vient au mois de juin : soit le berger a changé d'avis mais a prévenu trop tard, soit l'équipe du secteur, pour des raisons de temps, n'a pas pu aller sur le terrain prendre les mesures.

Certains s'inquiètent de l'utilisation future de cet habitat. Qu'en fera le Parc ou la commune si un jour il est abandonné ? Il est difficile pour l'éleveur, dont la famille monte parfois depuis plusieurs générations, de penser que son travail servira peut-être un jour à l'accueil de randonneurs. C'est là que la fragilité du statut de propriété apparaît.

Le berger n'a la jouissance de sa bergerie que s'il monte avec son troupeau. Mais, s'il abandonne l'élevage, souvent c'est la famille ou des parents qui s'y installent pour les vacances ou les week-ends.

Le Parc n'est pas favorable à une telle utilisation, mais il ne lui a pas toujours été possible de s'y opposer. Deux ou trois bergeries sont ainsi devenues des sortes de "chalets de montagne".

2) Au niveau économique :

Il est difficile de déterminer, de façon précise, si cette action menée par le Parc a permis de stopper le phénomène d'abandon de la transhumance.

L'impact de ces restaurations peut cependant être approché par les données relatives aux éleveurs eux-mêmes. Sur 142 opérations, 23 ont été faites au profit de bergers qui n'avaient ja-



mais transhumé ou ne transhumaient pas, et 11 au profit de nouveaux éleveurs.

Par contre, 8 bergeries rénovées ont été quand même abandonnées. Pour l'une parce qu'elle a brûlé, pour les autres parce que l'éleveur est décédé et que personne n'a pris sa succession, ou que le troupeau a été vendu.

Approximativement, on peut en déduire que ce sont en fait 26 troupeaux supplémentaires qui vivent en été en montagne grâce à l'action du Parc.

Mais l'on ne saura jamais combien d'éleveurs ne seraient plus montés si l'on n'avait pas amélioré leurs conditions d'estive.

DU MAQUIS AU PARCOURS

Le maquis, héritage d'un passé agro-pastoral défunt, paysage végétal pyrophytique, ferme peu à peu l'espace et s'oppose au parcours traditionnel des troupeaux.

Pourtant, pour redonner vie à la Corse de l'intérieur, le maintien d'un pastoralisme en moyenne montagne s'impose.

Sa rénovation passe en premier lieu par la possibilité de créer de nouveaux terrains de parcours.

LE MAQUIS, HERITAGE D'UN PASSE AGRO-PASTORAL DEFUNT

La phytohistoire, faite par J.-P. BARRY (1972-1976) sur deux communes de la vallée du Tavignano, confirme qu'à l'image de nombreux terroirs méditerranéens, déjà à la date du plan Terrier, en 1795, et jusqu'en 1870-1900, les basses montagnes de Corse étaient le lieu de cultures céréalières extensives réglées communautairement par la "presa". Un système agro-pastoral existait avec un pâturage de regain, se juxtaposant à celui d'une jachère annuelle ; la transhumance estivale assurait le complément de nourriture en été. L'occupation végétale du terroir, dont dépendait le sort du berger, était généralement régie par le principe de l'assolement triennal, que l'on peut ramener au schéma suivant :

- 1^{re} année : céréales.
- 2^e année : lupins.
- 3^e année : jachères.
- 4^e année : céréales, etc.

L'abandon, depuis 1910-1920, des cultures céréalières, détériora progressivement ce système. Les jachères prirent le dessus, et l'on se trouve, aujourd'hui, en face d'un paysage méditerranéen caractéristique : le maquis.

L'étude des états de section des propriétés non bâties de la commune de Poggio-di-Venaco illustre parfaitement cette évolution :

	1843-1863	1913	1953
Terres	1.034 ha	1.104 ha	389 ha
Vignes	22 ha	11 ha	3 ha
Olivettes	4 ha		
Châtaigneraies	77 ha	29 ha	1 ha
Terrains plantés	29 ha		
Jardins	1 ha	6 ha	4 ha
Friches, pâtures, maquis	21 ha	56 ha	866 ha
Bois	86 ha	64 ha	75 ha

LE MAQUIS, PAYSAGE VEGETAL PYROPHYTIQUE, FERME PEU A PEU L'ESPACE ET S'OPPOSE AU PARCOURS TRADITIONNEL DES TROUPEAUX

Le maquis — les maquis, devrions-nous dire, car il en existe plusieurs types —, est une formation végétale fortement marquée par le feu, caractéristique de deux évolutions contradictoires.

En l'absence d'incendie, l'évolution se fait en faveur de la forêt.

On passe, au fil des ans, de la friche post-culturale à la cistaie fermée à cistes de Montpellier et cistes velus, puis au maquis à arbousier et bruyère arborescente, plus tard c'est le maquis élevé qui prend le dessus, toujours avec des arbousiers et des bruyères arborescentes, les chênes s'y installent et l'on peut aller jusqu'à la chênaie.

Par contre, des incendies répétés transformeront progressivement le maquis arboré en cistaie ouverte avec immortelle d'Italie et ciste de Montpellier, en passant par tous les stades intermédiaires. De nouveaux feux feraient même disparaître la cistaie — et la terre végétale — et amèneraient à la roche dénudée.

Il est évident que des incendies, suivis de longues périodes de répit, permettent de combiner évolution progressive et évolution régressive, du moins tant que l'on n'est pas arrivé au stade de non-retour de la roche quasi nue.

Le maquis est donc, en quelque sorte, le fruit de l'écobuage pratiqué en Méditerranée depuis des temps reculés, et l'on y rencontre essentiel-

lement des plantes qui ne sont que peu affectées par le feu (brachypode rameux, ciste de Montpellier, Bruyère arborescente, arbousier), mais dont la valeur pastorale est très faible ou nulle.

L'éleveur ne trouve que difficilement son compte sur de tels terrains qui nourrissent mal son troupeau et se ferment progressivement à la pénétration des brebis.

Soit il est abandonné, et le maquis arboré reprend progressivement le dessus ; soit il se bat et maintient régulièrement son espace ouvert, par le feu, s'engageant irrémédiablement dans l'évolution régressive qui conduit à la désertification.

Ainsi, à une exploitation ancestrale raisonnée et stable a succédé un système pastoral instable et sans avenir parce que reposant sur l'unique utilisation du feu, à l'exclusion de toute autre technique d'amélioration.

POURTANT, POUR REDONNER VIE A LA CORSE DE L'INTERIEUR, UN PASTORALISME EN MOYENNE MONTAGNE S'IMPOSE

Depuis quelques années, il semble que l'on prenne sérieusement conscience de la nécessité de conserver ou de réinstaller une population active en montagne, en s'appuyant sur la mise en valeur des terres.

Nécessité pour assurer un équilibre économique entre les différentes régions.

Nécessité pour permettre à une population de conserver ses racines.

Nécessité pour développer un tourisme à échelle humaine.

Nécessité pour maintenir un paysage ouvert et attrayant.

En Corse, la régénération de la montagne passe nécessairement par le renouveau de l'activité pastorale. En effet, d'une part, au-dessus de 300 m d'altitude l'agriculture n'est plus concurrentielle, d'autre part, la possibilité de cultures fourragères intensives sur la plaine orientale et l'existence d'alpages dans le Haut Pays sont parfaitement complémentaires de l'option pastorale.

SA RENOVATION PASSE EN PREMIER LIEU PAR LA POSSIBILITE DE CREER DE NOUVEAUX TERRAINS DE PARCOURS

Il ne s'agit pas de chercher à restaurer l'ancien espace agro-pastoral, mais, dans un premier temps, de créer des parcours améliorés là où les potentialités pastorales sont les meilleures et où les difficultés techniques (accès, pente, etc.) sont compatibles avec la technologie actuelle. Ces parcours améliorés, pâturés de façon raisonnable par le cheptel, faciliteront et amélioreront la conduite du troupeau ; judicieusement implantés, ils pourront en plus jouer le rôle de pare-feux.

Dans un deuxième temps, il sera nécessaire d'imaginer pour la moyenne montagne un aménagement global de l'espace qui tienne compte de sa complémentarité avec les autres parties de l'île, de sa place dans le monde méditerranéen et de la nécessité d'une gestion rationnelle.

Dans cet esprit, et à l'initiative de la Mission Interministérielle pour la Sauvegarde et la Protection des Espaces Méditerranéens, de nouvelles

méthodes agronomiques ont été expérimentées par M. ETIENNE dans la vallée du Golo de 1974 à 1977. Ces méthodes, reprises par l'Alivi à Sollacaro et par le Parc dans le Venacais, autorisent de grands espoirs puisqu'il a été mis en évidence :

- une technologie relativement simple ;
- des potentialités pastorales décuplées ;
- un investissement peu élevé à moyen terme ;
- un investissement rentable.

1) Une technique relativement simple :

qui se compose de 3 volets complémentaires et indissociables :

a) Supprimer les espèces ligneuses du maquis sans détruire les espèces herbacées et sans toucher le sol. Cette opération se fait par broyage mécanique (girobroyage) ; en "ouvrant" le maquis, elle favorise la repousse de l'herbe.

b) Fertiliser pour favoriser les bonnes espèces pastorales et concurrencer les repousses de ciste de Montpellier.

On utilise des engrais azotés et phosphatés à des doses adaptées aux besoins. Cette fumure permet la décomposition des végétaux broyés, leur incorporation dans l'humus du sol et leur utilisation rapide par la couverture herbacée dont le cheptel pourra profiter immédiatement.

c) Entretenir et améliorer par les animaux eux-mêmes.

Il faut pour cela que la charge pastorale soit suffisante, que les animaux soient mis et retirés à des moments précis, et enfin que toute la végétation

disponible soit effectivement utilisée. Il faut, en d'autres termes, une bonne gestion du parcours. Celle-ci sera obtenue par :

- la clôture en parcelle de 2 ha environ, pour faciliter la garde des animaux et les maintenir sur place ;
- le parcours à tour de rôle par des animaux ayant des besoins alimentaires complémentaires.

C'est là le point le plus important de la méthode. La réussite de l'améliora-

tion dépend de sa stricte application. C'est aussi le plus difficile à mettre en œuvre car il demande une mutation profonde des habitudes de gestion.

2) Des potentialités décuplées :

Ainsi géré, un parcours amélioré peut produire de 10 à 20 fois plus que le même terrain envahi par le maquis et géré sur le mode "cueillette" en libre parcours. En voici pour exemple l'évolution de la productivité d'un maquis traité pendant 3 ans, comparativement à un parcours sur maquis traditionnel.

Année	Parcours traditionnel	Broyage + engrais + gestion rationnelle
1974 (début)	0,2	0,4
1975	0,3	3,5
1976	0,3	7,9

(La productivité est exprimée en unité ovine corse par hectare et par an.)

Il faudrait donc, théoriquement, 10 à 20 fois moins d'espace pour nourrir le cheptel actuel. Ceci permet de concevoir, dans le cadre d'une gestion raisonnable de l'espace sylvo-pastoral où le cheptel serait maintenu dans un espace précis, une forte possibilité d'augmentation du troupeau et une place importante libérée pour les forêts, les zones à protéger, les terres fourragères, etc.

3) Un investissement important à court terme mais modéré à long terme.

Pour les parcours améliorés, réalisés

par le Parc, sur la commune de Poggio-di-Venaco en février 1978, les coûts à l'hectare sont les suivants :

- démaquisage
- fertilisation de fond
- clôture type bélier

1.600 F
1.000 F
4.400 F

soit, au total, 7.000 F par hectare pour la première année. Pour les 5 années suivantes, il faut compter une moyenne annuelle de 700 F pour la fertilisation et 320 F pour le broyage d'entretien.

Soit, sur 6 ans, un coût total de 12.100 F se décomposant en 8.800 F d'investissement et 3.300 F de fonctionnement.

Dans le cadre de la politique actuelle de Rénovation Rurale, cet investisse-



ment bénéficiaire, de la part des Pouvoirs Publics (D.D.A. ou SOMIVAC), d'une subvention pouvant aller jusqu'à 80 % du montant des travaux : il reste donc, sur 6 ans, à la charge de l'éleveur, une dépense de 5.300 F (2.000 F d'investissement et 3.300 F de fonctionnement).

4) Un investissement rentable.

Admettons qu'un hectare de parcours amélioré puisse nourrir 6 brebis — en fait il peut en nourrir jusqu'à 8 —, que ces brebis fournissent 100 litres de lait par an et que, l'éleveur faisant lui-même son fromage, le litre de lait soit valorisé à 6 F, l'hectare de parcours amélioré rapporte alors 3.600 F par an.

Sur 6 ans, l'éleveur aura donc une recette de 21.600 F pour une dépense de mise en valeur à sa charge de 5.300 F.

Sans amélioration de parcours, l'éleveur n'aurait aucune dépense de mise en valeur, mais chaque hectare ne pourrait nourrir, au mieux, que 0,5 brebis, soit une recette annuelle de 300 F, ou encore une recette globale de 1.800 F sur 6 ans.

La comparaison de ces chiffres montre, à l'évidence, que même sur le seul plan économique l'éleveur a intérêt à s'engager dans la voie, nouvelle, des améliorations pastorales.

CONCLUSION

L'action du Parc et celle de l'Alivi, menées en vraie grandeur depuis 1977, prouvent, après l'expérience de M. ETIENNE, qu'une rénovation des parcours et donc de l'élevage est possible.

De telles actions ne peuvent se développer qu'au coup par coup, car elles vont à l'encontre de la tradition méditerranéenne de l'usage du feu. De plus, elles s'appuient sur un mode de gestion "économe d'espace" dans un pays où l'espace ne manque pas puisque c'est, au contraire, le désert humain qui menace.

Elles nécessitent un certain investissement au départ — relativement faible mais, hélas, plus coûteux qu'une simple allumette! —, mais s'avèrent cependant rentables, tant pour l'éleveur que pour la collectivité.

Elles demandent surtout une modification profonde des mentalités et l'acquisition de nouvelles techniques de maîtrise des parcours et de gestion des troupeaux.

La reconquête du maquis, la rénovation de la montagne Corse sont techniquement et financièrement possibles, encore faut-il que des hommes, responsables, refusant de subir leur destin, organisent leur avenir.

J. CLAUDIN - M. LEENHARDT.

CONTRE LES INCENDIES... LES PATURAGES PARE-FEU

Nous avons vu, dans l'article "du maquis au parcours" qu'il était techniquement possible et économiquement rentable de reconquérir le maquis.

Les multiples "clairières" vert tendre qui, au printemps, marquent maintenant le paysage, traces tangibles des interventions de la SOMIVAC ou de la D.D.A., prouvent à l'évidence que cette reconquête est en cours.

Mais si, dans un premier temps, il était indispensable de répondre à la demande partout où elle se manifestait, car rares étaient les bergers désireux de s'engager dans des voies nouvelles, il semble aujourd'hui que l'on puisse tenter d'aller plus loin, de coordonner les actions, de mettre en place un véritable aménagement du territoire à l'échelle des communes, pour celles, du moins, qui ont une vocation essentiellement pastorale.

SE PROTEGER DES INCENDIES...

L'été venant, la préoccupation première de nombreux maires est de protéger leur village de l'incendie. Leur inquiétude est grande — et compréhensible — puisque, le plus souvent, le maquis et les broussailles viennent au contact des premières maisons.

Malheureusement, les arrêtés municipaux portant obligation de débroussailler aux abords des habitations ne sont ni toujours pris, ni toujours suivis d'effet.

Quant aux sapeurs forestiers, malgré l'accroissement du nombre de leurs unités ils ne peuvent être partout et tout faire.

EN AIDANT LES ELEVEURS...

Si le maquis brûle — ou du moins menace de brûler —, c'est qu'il est combustible et qu'il risque d'y avoir, à un moment ou à un autre, une petite flamme, voire une étincelle, qui l'embrase.

Mais, si l'éleveur n'est plus obligé de "jouer avec le feu" pour nourrir son troupeau, s'il dispose de parcours entretenus lui fournissant l'herbe dont il a besoin, alors les risques d'incendie diminuent deux fois :

— les tentations de "mise à feu" seront moindres ;

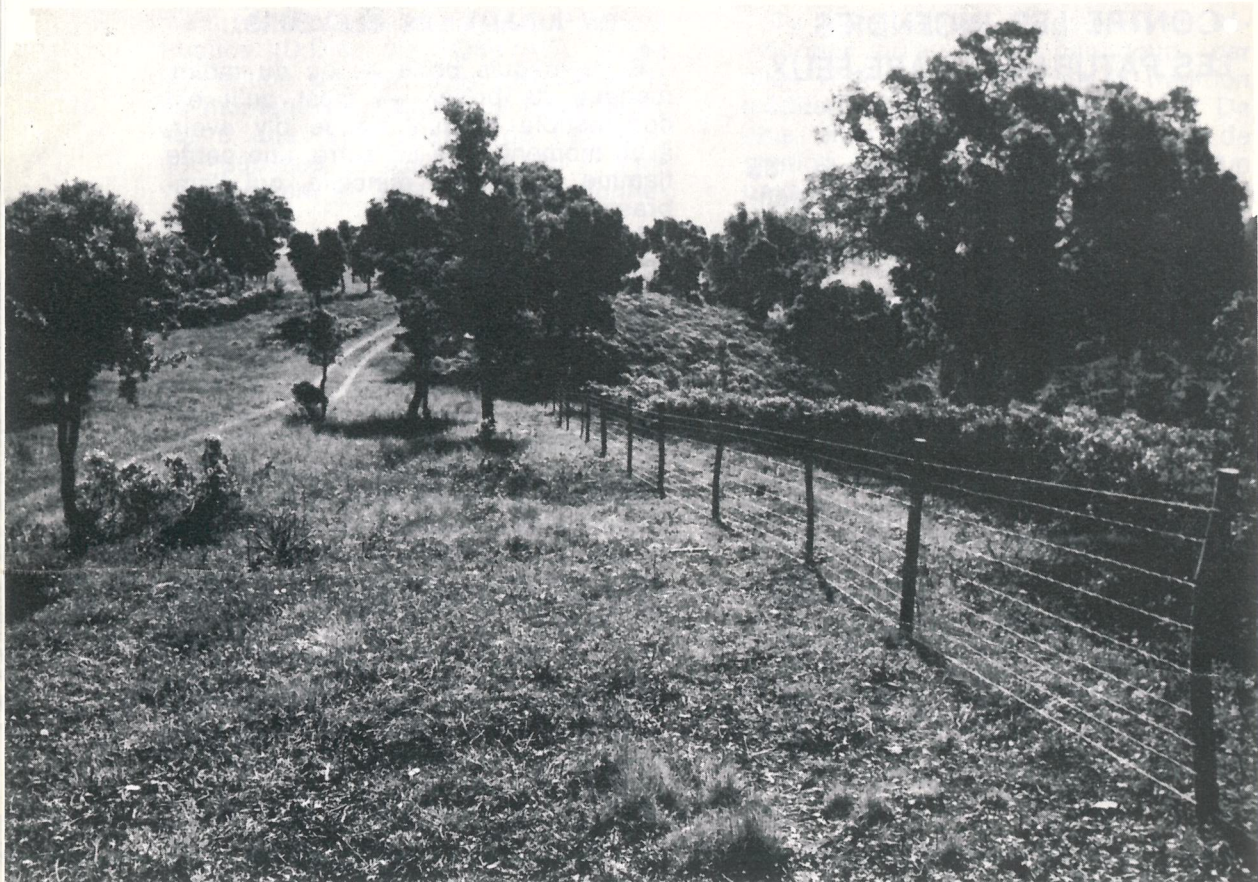
— les autres "mises à feu" — car l'éleveur est loin d'être le seul responsable ! — en bordure des parcours entretenus s'arrêteront d'elles-mêmes, les pâturages n'étant, à l'inverse du maquis, pas combustibles.

D'UNE FAÇON PLANIFIEE...

Chacun, dans son village, sait par où risquent de passer les incendies les plus menaçants, ceux qui mettraient en danger le village lui-même, tel hameau ou telle forêt que l'on souhaite protéger. Comme pour les avalanches, les pentes, les vents dominants, la végétation déterminent des "couloirs" plus dangereux que d'autres.

L'idée est alors tentante de se dire que si l'on pouvait, dans ces "couloirs d'incendie", mettre en place des parcours entretenus qui assureraient une discontinuité de la végétation inflammable, la protection serait assurée, à moindre coût.

Comme par ailleurs, à l'initiative de l'Ingénieur Général d'Agriculture, les cartes des potentialités pastorales — c'est-à-dire les cartes indiquant la qualité des terrains et leur aptitude à se transformer en pâturage — ont été dressées, le problème — théorique — est de trouver les meilleurs terrains



st.

pastoraux ayant la plus grande efficacité comme pare-feu dans les zones de plus grand risque.

En réalité, cette recherche est compliquée par le fait que l'on ne dispose pas de la maîtrise foncière et que, dans l'état actuel de la législation, certains terrains, même intéressants, ne peuvent pas être mis en valeur.

D'autre part, il n'est pas toujours évident que les "bons" terrains — ceux à forte potentialité pastorale — forment une bande continue. L'effet de pare-feu devra, dans ce cas, être complété par l'intervention des sapeurs forestiers, qui démaquiseront entre les zones mises en valeur, pour les relier les unes aux autres.

DE LA THEORIE A LA PRATIQUE... A POGGIO DI VENACO

Cette théorie, intellectuellement satisfaisante, ne pouvait avoir de valeur que dans la mesure où elle était effectivement applicable sur le terrain. C'est pourquoi le Parc a décidé de la confronter à la réalité sur le territoire de la commune de Poggio di Venaco.

Dans cette commune à tradition pastorale vivent encore une dizaine de bergers, et l'expérience bénéficiait, d'entrée, de deux atouts favorables : la carte des potentialités pastorales était dressée et le Parc disposait, sur place, d'un agent issu d'une vieille famille du village.

Cet agent a pris contact avec des éleveurs et a reporté sur une carte le "territoire" de chacun d'entre eux. Sur une autre carte, il a déterminé les objectifs à protéger : le village d'abord, mais aussi la forêt de chênes pubescents... sans oublier que le feu ne connaît pas les limites communales.

Par expérience, et en interrogeant les anciens, il a précisé les zones les plus sensibles et les "couloirs" les plus menaçants.

De là, s'appuyant sur la carte des potentialités pastorales, mais confrontant sans cesse ses hypothèses à la réalité du terrain, il a déterminé les meilleures zones de pare-feu sur les meilleurs terrains. Sans se préoccuper du foncier !

Ces propositions arrêtées, il les a présentées aux éleveurs, qui ont tous donné leur accord, puis au Conseil Municipal, qui a pris une délibération pour les accepter.

Par ailleurs, le Parc, la SOMIVAC, la D.D.A. et les sapeurs forestiers se mettaient sans difficulté d'accord pour concentrer leurs efforts sur les zones proposées.

Aujourd'hui, seul reste à résoudre, pour partie, le problème foncier. Mais les relations personnelles de l'agent et de sa famille, la volonté de la municipalité, la possibilité de passer des baux pluriannuels, l'intérêt suscité par l'expérience et la qualité des résultats déjà obtenus font que ce problème ne se pose pas avec l'acuité que l'on aurait pu craindre.

Et l'on peut espérer, sans faire preuve de trop d'optimisme, que d'ici deux ans les bandes pare-feux ainsi déterminées auront été remises en culture.

Devant cet espoir, les communes voisines ont demandé que ce travail de zonage soit engagé, le plus rapidement possible, sur leur territoire.

Est-ce, pour le Venacais, le début d'une nouvelle période, où les incendies seraient moins nombreux et moins graves ? Les étés à venir se chargeront d'apporter la réponse.

M. LEENHARDT.

LA SOCIÉTÉ D'INTERET COLLECTIF AGRICOLE "U PASTORE"

Devant les difficultés croissantes rencontrées par les bergers pour organiser la tonte de leurs troupeaux et la commercialisation de la laine (d'ailleurs presque toujours jetée), la Fédération Ovine Corse (F.D.O.) décide d'agir. En 1972, elle prend contact avec la Coopérative Lainière du Sud-Est.

Coordonnant leurs efforts, ces deux organismes aboutissent tout de suite à des résultats spectaculaires : une vingtaine de tondeurs viennent du continent pour faire la tonte (1), les bénévoles de la F.D.O. ramassent la laine, la Coopérative la commercialise dans de bonnes conditions.

Mais, très rapidement, certains problèmes apparaissent : les tondeurs font la loi au niveau des prix, les frais de transport deviennent prohibitifs, les bénévoles... se lassent.

Pour régler tous ces problèmes, il faut mieux s'organiser, ce qui est toujours coûteux.

Une idée s'impose d'évidence : seule la transformation de la laine sur place assurera une valorisation maximum, seule capable d'amortir les frais annexes.

Début 1978, la F.D.O. demande l'assistance administrative du Parc. L'équipe de direction et les élus du Bureau ne pouvaient bien entendu qu'être séduits.

Mais que de chemin à parcourir de l'idée à la réalisation : il faut choisir la formule juridique et technique, rechercher des partenaires intéressés, réunir les financements.

Chaque problème est spécifique et nécessite de ce fait la mise au point d'une formule originale.

C'est ainsi, par exemple, qu'au plan juridique la formule "Société d'Intérêt Collectif Agricole" retenue a permis d'associer 4 partenaires :

— un industriel de Mazamet, qui apporte la technique totalement inexistante dans ce domaine en Corse ;

— la Coopérative Lainière du Sud-Est, qui assure les débouchés ;

— un Syndicat de communes du Venacais, qui réalisera les bâtiments pour les louer à la S.I.C.A. ;

— Enfin, 400 éleveurs, qui resteront majoritaires (70 % du capital social), ce qui est tout à fait normal dans une affaire qui est la leur.

Au niveau des investissements, la même diversité se retrouve, avec des concours en provenance :

— de l'Etablissement Public Régional ;

— de la SOMIVAC ;

— de la Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Corse ;

— du Ministère du Commerce et de l'Artisanat

et, bien entendu, des éleveurs.

Aujourd'hui, toutes ces difficultés sont réglées et la S.I.C.A. fonctionne.

Elle a réalisé dans de très bonnes conditions la campagne de tonte 1979 : 65.000 brebis tondues, 80.000 kg de laine collectés et payés à l'éleveur 5,20 F le kg.

La campagne 80 a débuté mi-mai et pose encore moins de problèmes dans la mesure où elle bénéficie des enseignements de la campagne précédente.

Dès son achèvement sera lancée la construction des bâtiments.

Leur implantation à la gare de Poggio-Riventosa, sur un terrain loué pour 30 ans aux Chemins de Fer de Corse, permettra à la S.I.C.A. de bénéficier d'une position centrale (intersection des axes Ajaccio-Bastia-Balagne et côte orientale) et des avantages résultant de l'utilisation du chemin de fer, tout en créant dans la Corse de l'Intérieur une quinzaine d'emplois, ce qui est loin d'être négligeable.

Pour conclure, que faut-il retirer de cette expérience ?

Plutôt que d'insister sur l'intérêt qui s'attache à la transformation sur place de nos matières premières, ou de souligner les besoins qui existent dans le monde de l'élevage, j'ai choisi de mettre l'accent sur un point qui me semble fondamental : sans "l'assistance admi-

nistrative", au sens très large, du Parc Régional, cette entreprise n'aurait jamais vu le jour.

Il est bien évident que le Parc ne revendique, dans ce domaine, aucun monopole : cette "assistance" peut être fournie par d'autres organismes, mais elle doit incontestablement exister.

Sans elle, même l'idée la plus intéressante risque fort de ne pas se concrétiser, et ce d'autant plus que bien souvent les réalisations indispensables ne sont pas porteuses d'intérêts à court terme.

R. ALBERTI.

(1) Aucun « tondeur » professionnel n'existait en Corse en 1972 et le problème de la tonte a été difficile à résoudre au départ. Depuis, deux jeunes Corses ont fait la campagne de tonte en 1979 et quatre font celle de 1980.



Tout au long des réunions préparatoires — une vingtaine en tout —, la méfiance de chacun s'est atténuée et le dialogue a pu s'établir, aboutissant à l'élaboration des statuts et à la mise en place d'un bureau, présidé par Jean MARIANI, jeune éleveur de la vallée du Tavignano.

Ce bureau, élu le 16 avril, s'est déjà mis au travail pour définir les actions à lancer en priorité.

Bien entendu, il faudra, par la suite, dégager, en concertation avec les administrations et organismes intéressés, les moyens indispensables. Ceux-ci, à notre sens, ne devraient pas faire défaut, tellement est aujourd'hui évidente, pour chacun, la nécessité de sauver, voire de relancer l'élevage, activité économique de base de la Corse de l'Intérieur.

Cette conjonction entre le réalisme des éleveurs et la bonne volonté des décideurs donnera au projet "Casa Pastureccia" tout son sens, à savoir : une maison des éleveurs, faite avec les éleveurs pour les éleveurs, et qui réponde à leurs besoins.

R. ALBERTI.



L'OPERATION "ARCHE DE NOE"

Tout le monde est aujourd'hui à peu près d'accord sur l'intérêt que présentent la conservation des races domestiques locales et leur utilisation dans leurs milieux d'origine.

Pour la Corse, l'insularité ne fait qu'ajouter à cet intérêt, et les races de brebis, de chèvres et de porcs — pour ne citer que celles-là — sont particulièrement bien adaptées aux conditions de vie du maquis et de la montagne corses.

Installés depuis un an à Corte, les zootechniciens du laboratoire de développement de l'élevage de l'I.N.R.A. (Institut National de Recherches Agronomiques) s'efforcent de définir les caractères spécifiques de ces races corses aujourd'hui souvent croisées, notamment pour les porcs, avec des races continentales.

De son côté, le Parc ne peut qu'être intéressé par la préservation de sou-

ches pures de chacune des races autochtones. C'est pourquoi il vient d'engager, en liaison avec l'I.N.R.A., une étude sur la situation des races insulaires et les menaces qui pèsent sur elles.

Cette étude doit porter, bien sûr, sur les ovins, les caprins et les porcins, déjà sérieusement étudiés, mais aussi sur l'âne, les bovins, le cheval, le chien et peut-être l'abeille.

Une fois la situation bien connue, les mesures de protection, qui varieront d'une espèce à l'autre, devront être prises.

Tel sera l'objet de l'opération "Arche de Noë", dont l'intérêt scientifique ne doit, en aucune façon, masquer l'intérêt économique, d'autant que, dans la période d'austérité énergétique dans laquelle nous entrons, l'agriculteur devra, de plus en plus, choisir les animaux utilisant le mieux leur environnement naturel.



Les photographies de la couverture, des pages 3, 10, 13, 16, 18
22, 25, 27, 31, 33, 36, 41, 44, 47, 49 et 50 sont du PARC NATUREL REGIONAL.

La photographie de la page 26 est de François DESJOBERT

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA CORSE

A D H E S I O N

NOM :

Prénom :

Adresse :

Désire adhérer à l'Association des Amis du Parc.

A, le

Signature :

Cotisation annuelle :

	Avec abonnement au courrier	Sans abonnement
Membre actif	35 F	15 F
Personne morale	75 F	55 F
Association scolaire	45 F	25 F
Jeunes jusqu'à 21 ans ...	30 F	10 F

ABONNEMENT AU COURRIER DU PARC :
4 numéros : 20 F

Adhésions et abonnements :

**L'Association des Amis du Parc Naturel Régional de la Corse
Palais Lantivy . 20000.AJACCIO**

C.C.P. 319 84 AJACCIO

Directeur de la publication :
MICHEL LEENHARDT
Préfecture de la Corse
20 - AJACCIO



Impression OFFICE CORSE DE PUBLICITE. Ajaccio